



ATRION, le centre de tri départemental des emballages ménagers, relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. Il traite 40 000 t d'emballages ménagers/an.

Recrute des opérateur.trices de tri de nuit

Pour juillet - août

MISSIONS

Placé.e sous l'autorité du responsable d'exploitation et du chef d'équipe de nuit, au sein d'un collectif de 15 personnes, l'opérateur.trice de tri intervient après le tri mécanique réalisé par le process.

Posté.e alternativement d'un côté et de l'autre d'un tapis roulant, il.elle contrôle et sépare les différentes matières en vue de leur conditionnement et de leur valorisation. Les activités suivantes sont à sa charge :

- Echauffement physique et adaptation de son poste de travail à sa morphologie,
- Repérage, contrôle et séparation manuelle des matières valorisables et des refus sur le tapis
- Nettoyage, dépoussiérage de son poste de travail et de son environnement
- Application des consignes et procédures de sécurité, de qualité et de protection de l'environnement.

COMPETENCES

Posséder des aptitudes permettant de :

- rester debout dans un espace limité pendant des périodes longues (2 heures minimum),
- effectuer des mouvements des membres supérieurs répétés et rapides, des rotations régulières du tronc.
- reconnaître les couleurs, les formes et les matières,

- entendre les bruits environnants des engins, machines, alarmes...
- mémoriser les consignes de tri pour repérer les objets, les sélectionner et les saisir en toute sécurité.
- réagir rapidement et efficacement en cas de dysfonctionnement ou de situation d'urgence,
- travailler au sein d'une équipe, s'adapter aux horaires de nuit.

CONDITIONS D'EXERCICES DES MISSIONS

Travail en position debout, gestes répétitifs à un rythme imposé, exposition aux poussières, aux odeurs et à un niveau sonore élevé.

Lieux de travail : Centre de tri ATRION - 131 route du bois Grollet – 16600 MORNAC

Temps de travail : environ 21/semaine, selon disponibilité et besoin du service.

Horaires : du mardi au jeudi, de 19h50-3h05, comprenant 15 mn d'habillage-déshabillage, 2 pauses de 20 et 10 mn rémunérées.

Contrat horaire juillet et/ou août.

Rémunération: 13.49€brut/h +0.97€/h entre 21h et 6h, heures complémentaires possibles + 10% de congés payés.

Avantages sociaux : chèques déjeuners, participation employeur à la mutuelle santé et maintien de salaire, service d'assistance sociale...

Postes à pourvoir dès maintenant

Information et candidature par courriel recrutement@calitom.com

Contacts : Aristide ou Gaëlle au 05 45 65 82 50